

Le sentiment général du Codep 74 sur la circulation des bicyclettes en pays de Savoie en juin 2011

Si d'une manière générale, il faut souligner la prise en compte des deux roues et des cyclistes en pays de Savoie, ou des progrès immenses ont été réalisés, il reste encore à faire :

De nombreux points positifs sont à souligner :

- La fameuse piste cyclable **Annecy Faverges, Albertville**, très prisée, permet au plus grand nombre de se balader en plus grande sécurité. et rencontre un énorme succès sportif, culturel et sportif puisqu'elle a remis en selle de nombreuses personnes.

Mais ne pas se contenter de cantonner le cyclistes dans ces zones, pensez globalement

- **Mais aussi** : La voie verte des Aravis, moins connue permet aux cyclos passionnés de boucler leur parcours sans souci sur le secteur des Bornes.
- En vallée d'Arve, la piste cyclable se réalise (lentement)
- En vallée de Thônes des voies cyclables ont été mises en place.
- La ville d'Annecy a développé un bon réseau de cheminement cyclable, même si il n'est pas parfait.
- J'ai bien aimé la politique cyclable de la ville de **Seynod**, de Meythet et Cran Gevrier.
- Les parcours fléchés par le CG sont une belle incitation à la randonnée.
- Le signalement de la présence du cycliste est une bonne idée et devrait être développé (panneaux partageons la route, la réduction de la vitesse également)

Il reste encore des [points dangereux](#) en dehors de ces zones cyclables, notamment dans les villes et sur les départementales, où le cycliste n'est toujours pas pris en compte.

- Notamment du côté **d'Annemasse**
- Du côté de **Reignier Annemasse**, c'est un véritable coupe gorges qui attend le cycliste.
- Du côté de la **Balme de Sillingy – Entrée d'Annecy** , le cheminement n'est pas toujours évident.
- Du côté de Thonon Evian et st Gingolph, sur le D 1006 la route est peu large et stressante.

Les principaux soucis que nous avons pu relever et essayer de classer

1. Rond-points pas toujours très évidents pour les cyclistes
2. Bandes, pistes cyclables se terminant bizarrement ou mauvais état ou conception
3. Routes en mauvais états, obstacles.
4. **Visibilité**
5. Rétrécissement de la chaussée suite à aménagements type tourne-à-gauche
6. Manque d'indication pouvant fourvoyer le cycliste sur des routes à risque
7. **Routes peu large et circulantes manquant de sur-largeur**
8. Zones où la circulation des deux roues est à risque et peu d'alternatives
9. **Danger divers non sécurisé**

Autres axes d'étude

- Analyse de la piste cyclable Annecy Faverges, dite Voie verte Annecia
- **ANALYSE d'une route départementale presque cyclable D 201 Pringy Mont Sion**
- **Doubles sens cyclistes**

- **AMÉNAGEMENTS CYCLABLES Détournés**
- **Analyse des parcours voies vertes et ceux qui sont balisés par le CG 74**
- **Belles réalisations vis-à-vis de la gent cyclistes**
- **Les projets**

Quelques exemples précis

Les routes étroites et circulantes et les rétrécissements dangereux

- La D 1006 entre Evian st Gingolph
- L'aménagement du D 18 avant Archamps dans le village de la Forge (aménagement encore possible dans le sens de la montée)
- L'aménagement de la D 18 avant le rond point d'Archamps ne tient pas compte des cyclistes.
- Le D 12 à la sortie de Faverges direction Tamie (Le perthuiset)

Les ronds-points soient étudiés et prévus

- Thônes

Certains équipements pour cyclistes présentent des défauts

- La Piste cyclable à Angon,

Il apparaît que les statistiques montrent un plus grand risque d'accidents, sur nos routes départementales que sur les grands axes, car celles-ci sont étroites et sur fréquentées et les uns et les usagers y roulent trop vite

Le conseil général a la volonté de développer la pratique du vélo comme il est dit sur le site internet et dans les différentes publications, mais malheureusement il nous apparaît parfois que les faits tardent à suivre, et nous apparaissent comme des déclarations d'intention ou des arguments touristiques.

Cependant il nous semble que le CG74 accorde beaucoup plus d'importance à la pratique cyclosportive qu'au cyclotourisme, ce qui ne concerne pas la grande majorité des usagers de la bicyclette qu'il faudrait inciter à pratiquer plus régulièrement en développant les aménagements adéquats".

Bien entendu, la qualité des équipements routiers, n'exclue pas un comportement sécuritaire du cycliste, et la FFCT ne cesse de marteler les messages sécurité auprès des instances, des clubs, et des adhérents.

Sans oublier le comportement de l'automobiliste, qui nous emble en progrès certes, mais nous ne sommes pas en tant que cycliste à l'abri soit d'un comportement dangereux, d'une erreur de la part des tiers.

Étude complète sur :

<http://cbandiera.free.fr/securite/> et www.Biclou.com

Nous demandons que soient pris en compte les cyclistes dans les réalisations à venir et futures ainsi que celles existantes lorsqu'une adaptation est encore possible.

Représentant du codep, chargé de mission sécurité et commission voies vertes.

Président du club des cyclos de Faverges et grand cycliste devant l'éternel (44 ans de carrière et 380.000 km à arpenter les routes de haute Savoie et de la région)